REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

.....

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Unité de Gestion du Projet

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest

(WARDIP-Guinée)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date de début : 17/Octobre / 2022 ; Date limite : 07/ Novembre / 2022

1.Dans le but d'amplifier sa transition numérique amorcée depuis 2010, Le Gouvernement Guinéen a décidé d'intégrer le Programme Régional Ouest Africain d'Infrastructures Digitales dénommé WARDIP (West Africa Regional Digital Infrastructure Program) financé par la Banque mondiale.

L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de ses composantes dont entre autres celle relative au développement et à l'intégration du marché des données.

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine.

Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs.

Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux pour un pays comme la Guinée ou l'accès aux services de base, essentiel pour le développement économique et la transformation numérique est insuffisant.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement Guinéen, conformément aux recommandations de l'Union Postale Universelle (UPU) qui a engagé ses pays membres dans la mise en place de systèmes d'adressage et de codes Postaux, s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité et la continuité des services offerts aux usagers dans les domaines de l'exploitation des postes et d'assurer le développement durable des services postaux.

En effet, dans de nombreux pays en voie de développement, il est très difficile, voire quasi impossible de localiser les bénéficiaires des services de base; ce qui se traduit généralement par des régimes fonciers inadéquats, un accroissement des zones de peuplement spontané et une situation dans laquelle de nombreux individus n'ont parfois pas d'existence officielle.

Les adresses constituent une part importante des informations de base nécessaires à la communication – aussi bien électronique que physique – entre individus, gouvernements et organisations. Le code postal est quant à lui un identifiant qui constitue la première information permettant de localiser de manière précise chaque adresse.

Un bon système d'adressage et des codes postaux de qualité sont des éléments essentiels à l'infrastructure et au développement socio-économique d'un pays. Ils servent de base à des services postaux de qualité et facilitent les transactions commerciales et la croissance économique du pays.

En plus de son rôle de facilitateur de l'identification proprement dite, l'adressage permet entre autres, aux individus de rester en phase avec les exigences de la vie quotidienne, de participer au processus démocratique, de faire partie de l'économie formelle et d'accéder facilement aux services sociaux de base.

2. Objectifs de la mission

2-1 Objectif général

Dans le cadre du projet WARDIP, l'objectif général est de s'adjoindre les services d'un Cabinet de consultants en vue de réaliser les études de faisabilité pour la création, le développement et la mise en œuvre d'une norme d'adressage et d'un système de codification postale sur toute l'étendue du territoire national, conforme aux normes internationales notamment celles de l'Union Postale Universelle (UPU).

2-2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit, à travers l'introduction des solutions innovantes, rapides et plus économiques, notamment en tirant parti des nouvelles technologies de :

- Rédiger une note de cadrage et de diagnostic assorti de propositions d'options avec esquisse d'ensemble des systèmes de codification et de norme d'adressage conformément aux standards internationaux notamment ceux de l'UPU
- Ressortir un projet de rapport d'études d'Avant-projet Sommaire et Détaillé de l'option retenue
- Proposer un plan digital d'adressage et de code postal pour la Guinée
- Proposer au MPTEN, un cahier de charge pour la mise en œuvre ainsi qu'un plan d'actions détaillé et chiffré.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont :

- ✓ Une feuille de route de l'adressage et de la codification d'envergure nationale est établie
- ✓ Une typologie des adresses prévoyant les évolutions futures est crée après analyse du cadre normatif existant aux niveaux national et international et l'approbation de la norme d'adressage proposée
- ✓ Les codes sont élaborés pour l'ensemble du territoire après la validation du système de codification choisi
- ✓ L'évaluation des besoins pour l'élaboration des documents et plans thématiques est faite
- ✓ Le descriptif des outils nécessaires à la création et à l'exploitation de la base de données est fait
- ✓ Un projet de rapport d'études d'Avant-projet Sommaire et Détaillé de l'option retenue est ressorti
- ✓ Une version digitale du plan d'adressage est créée pour la Guinée

4. Taches du cabinet

La mission du Cabinet consiste à exécuter principalement les actions ci-après (à la fin de chaque tâche, des livrables doivent être fournis):

4-1 Préparer le cadrage de la mission

Objectif : Définir le périmètre de l'étude, préciser et faire valider les résultats attendus de la mission et proposer une démarche méthodologique.

Taches à exécuter

- Présenter et faire valider la démarche proposée
- Planifier de façon détaillée le projet d'Adressage et de Codes Postaux
- Identifier les principaux acteurs et parties prenantes à rencontrer
- Identifier les informations nécessaires au bon déroulement de la mission
- Organiser et animer la réunion de démarrage.

Livrables

- Liste de contacts et mailing list
- Note de cadrage et questionnaire
- Le rapport de démarrage
- Le planning détaillé du projet
- Le support de la réunion de démarrage

Le Compte Rendu de la réunion de démarrage.

4-2 Faire l'analyse critique de l'existant

Objectif: Obtenir une cartographie précise incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques. Il s'agit concrètement de dresser le bilan de la mise en production partielle des services postaux et de tirer les leçons apprises de cet exercice du point de vue des processus, des technologies et des ressources humaines afin d'en tenir compte dans l'étude.

Durant cette étape, le Cabinet organisera des entrevues avec toutes les structures concernées qui exprimeront leurs besoins, tant actuels que futurs. Il analysera ces besoins recueillis et les classera par ordre de priorité en fonction des choix stratégiques, des orientations fonctionnelles et des coûts/avantages qui seront effectués ultérieurement.

Taches à exécuter

- Collecter et analyser la documentation existante (cadre légal et règlementaire, opérationnel...etc.)
- Analyser les attributions du Ministère pour les activités Postales et toutes autres structures sous tutelle en vue d'identifier les incohérences, insuffisances et doublons
- Faire la revue des systèmes d'adressage et de codification déjà existant ainsi que les documentations relatives, dans les secteurs public et privé (services publics, sociétés postales, banques et assurances, compagnies de transit, etc.) en tenant compte des méthodologies employées, des défis techniques, des frais opérationnels et des avantages
- Organiser des entretiens avec les interlocuteurs clés, notamment la Direction Nationale des Postes (DNP), les opérateurs postaux, les cadres des structures concernées
- Tirer les leçons de la mise en production partielle des services postaux
- Identifier les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités, analyser les risques potentiels et évaluer leurs impacts
- Analyser les procédures et l'ensemble des processus métiers
- Faire l'état des lieux des services postaux avant d'effectuer un benchmark avec une sélection pertinente des pays voisins
- Estimer les délais d'exécution, le budget et les investissements pour la mise en œuvre et le déploiement effectif du système d'adressage sur l'ensemble du territoire national, tout en tenant compte des facteurs endogènes

Livrables

- Outils d'enquête (formulaires/statistiques/sondages)
- Guide d'entretien formalisé
- Compte rendu d'entretiens
- Rapport d'analyse des systèmes d'adressage et de codification postale, des processus, budget, organisation, etc.
- Modèle conceptuel du système d'adressage de codification postale ainsi que les processus métiers développables, élaboré sur la base des consultations et si nécessaire, des systèmes existants répondant aux aspirations du projet

4-3 Faire l'état de l'art des bonnes pratiques

Objectif: Présenter une vision des normes, des standards et référentiels de bonnes pratiques de codification postale et d'adressage et faire une proposition.

Taches à exécuter

- Compiler les « best practice », standards et normes en matière de codification postale et d'adressage, de management de qualité et de gestion des projets, etc.; citer au moins cinq (05) pays en référence, ayant implémenté le système d'adressage numérique (« grid-based codes ») jusque dans les zones rurales, de présence en Afrique, avec documentation à l'appui pour chaque pays sur le temps de déploiement, le coût, les défis et l'impact
- Proposer un cadre référentiel de bonnes pratiques pour la codification postale et l'adressage
- Réaliser un état de l'art des référentiels en s'appuyant sur les retours d'expérience.

Livrables

- Rapport sur l'état de l'art et des « best practices »
- Schéma architectural de l'état de l'art.

4-4 Recueillir les besoins techniques et métiers

Objectif: Etablir les besoins actuels et futurs, puis définir leur impact.

Taches à exécuter

- Organiser des séances de travail pour recueillir tous les besoins en matière d'infrastructures postales et services associés
- Définir les indicateurs
- Evaluer les coûts des infrastructures, services, logiciels requis
- Elaborer les calendriers d'exécution.

Livrables

- Guides d'entretien
- Comptes rendus des entretiens et des séances de travail
- Support de présentation des séances de travail
- Note de cadrage synthétique des besoins exprimés.

4-5 Etudier les différents scenarii de l'Adressage et des Codes Postaux

Objectif : Décliner les axes stratégiques en scenarii pour permettre la définition d'une option de l'Adressage et des Codes Postaux.

Taches à exécuter

- Définir des scenarii en croisant les cas de pays et les différents domaines d'évolution des codifications postales/adressages, du point de vue organisationnel, fonctionnel, technique, budgétaire, structurel, temps de déploiement, meilleures pratiques
- Evaluer les scenarii en fonction des critères reflétant la stratégie retenue, les besoins futurs sur la base des forces et faiblesses, des avantages, des contraintes budgétaires et du temps de déploiement
- Planifier un atelier en mode présentiel et virtuel pour la restitution des scenarii définis et la validation du choix du scenario retenu avec la participation d'acteurs et d'experts publics et privés

Livrables

- Rapport d'étude des différents scenarii
- Programme de l'atelier, liste des invités et des conférenciers, informations sur le lieu

4-6 Présenter un modèle d'étude pour l'Adressage et les Codes Postaux

Objectif: Définir et présenter les différentes composantes de l'étude pour l'Adressage et les Codes Postaux.

Taches à exécuter

- Organiser un atelier pour présenter et valider le choix du scenario retenu pour le système d'Adressage et des Codes Postaux, par un comité technique incluant des hauts cadres désignés par les différents ministères concernés
- Décliner le scenario de l'étude en architecture cible, en architecture fonctionnelle et en structuration budgétaire cible

Livrables

- Description du scenario de l'étude cible retenue
- Document descriptif complet de l'étude cible
- Rapport de l'atelier sur la présentation et la validation du scenario retenu, incluant la liste des participants, leurs recommandations pour son amélioration et la justification de ce choix vis-à-vis des autres scenarii
- Une version digitale du plan d'adressage

4-7 Etude de l'Adressage et des Codes Postaux

Objectif : Une étude documentaire sera menée pour définir les axes essentiels des travaux de codification postale et d'adressage. Elle se déclinera en trois étapes :

- Analyser la situation actuelle de l'adressage et des codes Postaux
- Définir les normes de l'adressage postal
- Elaborer les codes postaux.

Taches à exécuter

- Nature des travaux
- Cadre réglementaire (lois et textes en vigueur dans le cadre de l'étude)
- Mesures correctives ou compensatoires

Comptabilité du Projet

Livrables

Rapport d'étude

4-8 Etablir un plan d'actions et une allocation des ressources nécessaires

Objectif : Définir plan de mise en œuvre.

Taches à exécuter

- Expliciter les adhérences entre les différentes composantes du projet ;
- Définir le chronogramme ;
- Procéder à une évaluation financière.

Livrables

- Plan d'actions prévisionnel;
- Rapport d'étude économique ;
- Liste des partenariats possibles.

4-9 Rédiger le document de l'étude de l'adressage et des codes Postaux

Durant toute la durée de la mission, le Cabinet travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures concernées et toute autre entité impliquée dans le processus de l'adressage. Une liste exhaustive des intervenants sera fournie au Cabinet lors des premières réunions de démarrage de la mission.

Objectif: Produire la version finale du document de l'étude.

Taches à exécuter

- Concevoir la trajectoire cible optimale
- Rédiger le document de l'étude
- Organiser et animer l'atelier de restitution.

Livrables

- Etude de l'adressage et des codes Postaux
- Plan d'accompagnement (ensemble des procédures définies pour la définition et l'utilisation de l'adressage et des codes Postaux)
- Support de restitution finale
- Procès-verbal de recette.

5. Missions principales

Dans le cadre de la définition de l'Adressage et des Codes Postaux en République de Guinée, le cabinet aura en charge les missions suivantes :

- ✓ Procéder, sur la base de la documentation et des données recueillies, à une revue rétrospective de l'état des lieux à travers une analyse de la situation de l'adressage physique et postal et l'infrastructure postale existante
- ✓ Proposer un système de codification postale et une norme d'adressage après consultation des parties prenantes
- ✓ Evaluer les besoins pour l'élaboration des documents et plans thématiques, ainsi que le descriptif
- ✓ Définir un plan de transition (à court, moyen et long terme) entre l'existant et la cible qui devra couvrir à la fois les aspects technologiques, organisationnels et la migration des infrastructures existantes
- ✓ Proposer des cahiers des charges des solutions retenues
- ✓ Recommander une gouvernance propice à la mise en œuvre et au suivi du plan d'actions
- ✓ Proposer un plan de mise en œuvre de la stratégie détaillé, chiffré et complet qui comportera :
 - Un chronogramme de mise en œuvre
 - Des fiches de projet détaillées
 - Une évaluation financière de la mise en œuvre.

5.1 Livrables attendus

Au démarrage de leur mission, les consultants établiront un chronogramme de travail et produiront des rapports hebdomadaires, mensuels et un rapport global en fin de mission (rapport d'études de l'adressage et des codes postaux), rapports d'études préalables spécifiques, cahiers des charges.

- Le rapport final
- La synthèse du rapport final
- Tous les supports de présentation (ateliers/réunions de travails, etc.)
- Le plan de bonne conduite.

6. Qualifications des consultants

La mission sera confiée à un cabinet d'études national ou international justifiant d'une expérience pertinente d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la codification et de l'adressage et présenter cinq (5) références d'études et de contrôle des travaux similaires (nature, complexité et envergure) à la présente mission. Une connaissance avérée des normes internationales de codification postale.

Le cabinet devra disposer de personnels répondant aux critères professionnels suivants :

- Un Chef de mission de profil économiste, ingénieur, sociologue ou équivalent, de formation académique Bac+4 au moins et ayant 15 ans d'expérience au moins en maîtrise d'œuvre (études techniques, DAO) dans le domaine d'infrastructures civiles et des projets de système d'adressage numérique et de codification postale. Il doit présenter au moins cinq (5) références d'étude de faisabilité (APS/APD) et d'élaboration du DAO des travaux de conception dans le domaine du système d'adressage numérique et de codification postale.
- Un ingénieur génie civil de formation académique Bac+5 au moins et ayant 10 ans d'expérience au moins en maîtrise d'œuvre (études techniques, DAO) dans le domaine d'infrastructures civiles. Il doit présenter au moins cinq (5) références d'étude de faisabilité (APS/APD) et d'élaboration du DAO des travaux de conception.
- Un ingénieur en digitalisation, de formation académique Bac+4 au moins et ayant une expérience des opérations postales/d'adressage. Il doit présenter au moins cinq (5) références en maitrise d'œuvre des travaux de conception des normes d'adressage et des systèmes de codes postaux.

NB: Toutes les qualifications et expériences devront être justifiées par des diplômes, certificats et attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document en tenant lieu.

7. Durée et lieu de la mission

La durée totale de la mission est estimée à Cinq (05) mois à compter de la date de notification d'attribution du marché ou de l'Ordre de Service qui notifie le début des prestations, y compris les délais d'approbation des différents rapports. La charge de travail est évaluée à « homme-mois » de prestations.

8.MODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le cabinet sera recruté suivant la méthode de sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrites dans les Règlements de Passation des Marchés de l'IDA (Edition aout 2020).

9.Les consultants intéressés peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

<u>wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com</u> lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00. (+224) 628 28 26 26

10.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être en trois copies un (1) original et deux (2) copies déposées à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 07 Novembre 2022 à 10 heures.

wardipguinee@gmail.com

ou

Programme d'identification Régionale pour l'Intégration et l'inclusion (WURI), Manquepas, Immeuble Elhadj Moriba Yansané, 4ème et 5ème étage Tél. : (+224) 622 47 42 18

11.Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ÉTUDE) POUR L'ETUDE DE FAISABILITÉ ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NORME D'ADRESSAGE ET D'UN SYSTEME DE CODES POSTAUX EN EN REPUBLIQUE DE GUINEE»

Conakry, le 15 Octobre 2022

* WARDIP *

Le Coordonnateu

Le coordonnateur Fodé Youla